

PRIX DES ANNONCES :
 Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

Administration et Rédaction
 37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur

Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles s'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS :
 1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

La Presse de l'Entente et le nouveau Secrétaire d'Etat allemand

La Presse de l'Entente et le nouveau Secrétaire d'Etat allemand

Le « Corriere della Sera » voit, comme la Presse française, dans la démission de M. von Kuhlmann, une victoire du parti militaire et remarque à ce sujet : « En présence de ce fait il ne reste, à l'Entente, rien d'autre à faire qu'à continuer la lutte ».

Ne pourrait-on croire, en lisant ces lignes, que les gouvernements de l'Entente auraient, jusqu'à ce jour, montré les plus accueillantes dispositions à conclure la paix et qu'ils ne continuent la lutte que forcés et contraints par l'intransigeance des gouvernements de l'Europe centrale ?

Est-ce hypocrisie ou inconscience ?

La Presse de l'Entente croit-elle pouvoir compter sur la complicité du monde entier dans cette cynique tentative de renversement des rôles ?

Qu'il s'épandisse l'épidémie d'hystérie collective, qui sévit depuis quatre ans sur les deux tiers du globe, ne laisse-t-elle plus subsister la moindre notion de la réalité des faits ?

En décembre 1916, les Puissances centrales, qui avaient déclaré, dès les premiers jours de la guerre, qu'elles ne combattaient que pour défendre leur existence, qui avaient, pendant l'été précédent, repoussé les attaques simultanées des Anglais, des Français, des Italiens et des Russes, qui venaient de détruire radicalement les espoirs que ces peuples avaient échauffés sur l'accession de la Roumanie à leur coalition en anéantissant, en une campagne de six semaines la puissance militaire de cette nation — les Puissances centrales adressaient officiellement aux gouvernements de l'Entente, par l'intermédiaire des neutres, une invitation directe à entrer en pourparlers pour rétablir la paix, en formulant l'opinion qu'il serait possible d'arriver à un arrangement acceptable pour les deux parties.

Les gouvernements de l'Entente luttèrent d'empressement à rejeter cette proposition et d'arrogance dans l'expression de leur refus ; un homme politique anglais exprima notamment cette prétention ridicule, que l'Allemagne, si elle voulait entrer en pourparlers pour la paix, devait préalablement retirer ses armées de tous les territoires qu'elles avaient conquis; et c'était là une condition unilatérale, il n'était nullement question, pour l'Entente d'évacuer, par exemple, les colonies allemandes ou l'Egypte.

La Presse de ces pays renchérit encore sur la suffisance de l'attitude des gouvernants et les prétentions les plus baroques se firent jour : on ne pouvait pas traiter avec le gouvernement impérial et si l'Allemagne voulait la paix elle devait commencer par le renverser; elle devrait livrer sa flotte de guerre à l'Angleterre et les alliés devaient se partager sa marine marchande; les pays de l'Europe centrale devaient être démembreés et ce qui en resterait serait placé sous le contrôle de l'Entente; des contributions de guerre formidables devaient leur être imposées, et un écrivain fameux, évidemment atteint de gâtisme, déclara même qu'on devait condamner les populations allemandes à une espèce d'ilotisme en les obligeant à travailler pour le bien-être et le confort de celles de l'Entente.

En général, on considérait les propositions de paix, soit comme un piège destiné à désunir la coalition, ou bien, comme une preuve du fait que les Puissances centrales se trouvaient à la veille de la débâcle, et on estimait, en conséquence, qu'on ne saurait leur imposer d'assez dures conditions.

On ne concevait des négociations de paix, pas autrement que comme une sorte de tribunal devant lequel les ennemis devraient comparaître, pieds et poings liés, pour entendre prononcer leur condamnation.

Quelques jours après la proposition officielle des Puissances centrales, le président Wilson, qui était encore, à cette époque, un pacifiste déterminé, adressait à son tour une note à toutes les puissances belligérantes pour les engager à entamer des négociations pour la paix sur des bases qu'il énonçait lui-même et qui étaient :

- 1° Que la paix serait une paix sans annexion ni indemnité de guerre;
- 2° Règlement des questions territoriales suivant le principe des nationalités;
- 3° Formation d'une ligne internationale chargée de maintenir la paix en Europe et de provoquer le désarmement général;
- 4° Liberté de la mer.

Les Puissances centrales se déclarèrent prêtes à entrer en pourparlers sur ces bases, en ajoutant toutefois qu'elles doutaient, en présence de l'accueil fait à leurs propres propositions, que leurs adversaires fussent animés des mêmes sentiments; la réponse de ceux-ci, qui était un refus catégorique, justifia pleinement cette restriction.

Après Wilson, ce fut le Pape qui, à l'occasion des fêtes de Pentecôte de 1917, proposa sa médiation aux gouvernements belligérants en préconisant comme base, pour le rétablissement de la paix, le principe du « statu quo ante bellum » et qui obtint les mêmes résultats.

Ensuite, ce furent les organisations socialistes des pays neutres, des pays scandinaves de Hollande et de Suisse principalement, qui tentèrent d'organiser, à Stockholm, une conférence où les socialistes de tous les pays furent invités à envoyer leurs délégués et qui devait préparer le terrain pour des négociations de paix officielles.

Les gouvernements de l'Entente refusèrent, aux mandataires des organisations socialistes

de leurs pays, les passeports nécessaires pour s'y rendre; seuls, les délégués socialistes des pays du Centre européen furent autorisés à y participer et la tentative avorta par ce fait.

Sur ces entrefaites, la révolution avait éclaté en Russie: les deux premiers gouvernements révolutionnaires, qui avaient été entraînés, à leur tour, dans l'orbite de l'Entente, avaient été successivement renversés et le gouvernement maximaliste était arrivé au pouvoir.

Son premier acte fut d'ordonner aux commandants des armées de se mettre en rapport avec les commandants ennemis afin de conclure un armistice en vue d'entamer des négociations pour la conclusion de la paix.

Avant l'ouverture des pourparlers, il invita solennellement, avec l'assentiment des Puissances centrales, tous les gouvernements de l'Entente à y prendre part, afin d'arriver à la conclusion d'une paix générale; il rencontra, lui aussi, un refus catégorique et se considéra, par ce fait, comme délié de l'engagement qu'il avait pris envers ces puissances, le gouvernement du tzar, de ne pas conclure de paix particulière.

Mentionnons, enfin, l'acte du Reichstag allemand qui, en juillet 1917, affirma par une résolution solennelle le caractère défensif de la guerre et sa volonté de conclure la paix aussitôt que l'intégrité de l'Empire et des pays alliés serait garantie et remarquons qu'abstraction faite du congrès des conseils d'ouvriers et soldats de toute la Russie, le Reichstag allemand est le seul, entre tous les parlements des puissances belligérantes, qui, depuis août 1914, se soit livré à une manifestation nettement pacifiste.

Ajoutons à cet exposé que chaque fois qu'un membre d'un des gouvernements des Puissances centrales a pris la parole au sujet de la politique extérieure, il n'a jamais manqué de rappeler que ces puissances étaient à tous moments, prêtes à entrer en discussion sur la question du rétablissement de la paix sur des bases raisonnables; tandis que les hommes politiques de l'Entente n'ont jamais laissé passer une occasion d'affirmer leur volonté de lutter jusqu'au bout et de poursuivre la guerre jusqu'à la défaite complète de l'adversaire.

On voit, par ce résumé, que de nombreuses tentatives de conciliation ont été faites par les Puissances centrales et que celles-ci ont toujours accueilli favorablement celles que des tiers ont provoquées; que, par contre les gouvernements de l'Entente les ont toujours repoussées, sans examen sérieux, de quelque côté qu'elles vinssent et on sait que lorsqu'ils ont énoncé des conditions de paix, c'était toujours les exigences d'un vainqueur avec lequel il n'y a plus à discuter et qu'on doit se contenter de subir.

Et il en est de même pour la Presse: la grande majorité de la Presse allemande, qui est en ce moment incomparablement plus libre que celle de n'importe quelle nation de l'Entente, se montre nettement pacifiste, elle discute et examine les conditions les plus propres à ramener la paix et ne considère la conduite de la guerre que comme un moyen pour atteindre ce but.

La Presse de l'Entente, d'autre part, ne veut même pas envisager l'éventualité de voir la guerre se terminer par un arrangement et ne veut entendre parler que d'une paix imposée par la force des armes.

Que signifie, dans ces conditions, ces informations quant à la victoire du parti militaire allemand.

Qu'il importe, à la Presse et aux gouvernements de l'Entente qu'il y ait, ou qu'il n'y ait pas, des pacifistes à la tête de l'Allemagne? Ceux-ci ne sont-ils pas, en fait, d'accord exactement comme le feraient les militaristes les plus convaincus? Leur reste-t-il d'autre alternative que de continuer la guerre jusqu'à ce que les ennemis aient reconnu la vanité de leurs projets?

L'attitude des gouvernements et de la Presse de l'Entente est, en tout cas, on ne peut mieux faite pour rendre impossible la position des pacifistes en Allemagne et dans les autres pays du centre européen; leurs contradicteurs ne peuvent-ils pas, en effet, leur objecter constamment que toutes leurs tentatives pour ramener la paix n'ont servi qu'à fortifier l'ennemi dans ses espérances de victoire et à lui donner, au surplus, l'assurance qu'il pourra toujours, dès qu'il le voudra, obtenir des conditions de paix acceptables et qu'il ne risque donc rien à jouer jusqu'à son dernier atout avant de s'y décider?

En réalité, l'Entente a tout fait pour donner raison aux militaristes et aux partisans de la guerre jusqu'au bout en Allemagne et dans les autres pays du centre européen et ce qu'il y a de plus étonnant c'est qu'il reste encore des pacifistes dans ces pays après les expériences faites; il faut vraiment que les sentiments pacifiques soient ancrés au cœur de leurs populations pour qu'elles ne soient pas devenues unanimes sur ce point, qu'en présence des sentiments qui manifestent les gouvernements et la Presse de l'Entente, il n'y a plus lieu de penser à la paix et que toutes les forces doivent se concentrer sur un seul point: poursuivre la guerre le plus énergiquement possible.

Si donc le parti militaire gouvernait, à présent, réellement l'Allemagne comme le proclame la Presse de l'Entente, celle-ci

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre & Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 6 août.

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht

Vive activité de reconnaissance principalement dans le secteur de l'Ancre et de l'Avre ainsi qu'au Sud de Montdidier.

Le soir, la bataille d'artillerie a repris à de nombreuses reprises. Les troupes du Wurtemberg ont pris d'assaut hier matin, les premières lignes anglaises au Nord de la Somme des deux côtés de la route Braine-Corbie et ont ramené une centaine de prisonniers.

Groupe d'armées du Kronprinz impérial.

Après des poussées partielles infructueuses, hier, l'ennemi est passé à l'attaque avec de grandes forces dans le secteur de la Vesle des deux côtés de Bratsine et au Nord de Jonchery.

Notre contre-attaque l'a rejeté des boqueteaux sur la rive Nord de la rivière où il avait pu prendre pied passagèrement.

Environ 100 prisonniers sont restés entre nos mains.

Pour le surplus, l'attaque ennemie a échoué dans notre feu d'artillerie et de mitrailleuses avant même d'avoir atteint la Vesle.

Le lieutenant Udet a remporté sa 44^e victoire aérienne, le lieutenant Bolle sa 28^e.

Vienne, 4 août. — Officiel de ce midi.

Sur le théâtre de la guerre en Italie, sur le haut plateau de Sella Communi, nous avons à plusieurs reprises repoussé des attaques de reconnaissance anglo-françaises.

Sur le Dosso-Alto, l'ennemi, après une violente préparation d'artillerie, a réussi à pénétrer dans des parties de nos positions.

En Albanie, sur la ligne Thierry-Berat, l'ennemi a de nouveau bombardé nos positions. Sur le Devali supérieur, il a de nouveau été refoulé au milieu de combats.

Vienne, 5 août. — Officiel de ce midi.

Aucune opération importante à signaler.

Sofia, 2 août. — Officiel.

Sur le front en Macédoine, sur le cours supérieur de la Skumbi, nos troupes de reconnaissance ont pénétré dans des tranchées avancées de l'ennemi et en ont ramené du matériel de guerre.

Dans la région de Bitolia, les opérations ont été assez actives par intermittence de part et d'autre.

Près du village de Makovo, dans la boucle de la Czerna, nos unités avancées ont dispersé par leur feu un détachement ennemi qui s'était approché de nos obstacles en file de fer barbelé.

Au Sud de Huma, violent duel d'artillerie.

Dans le village d'Altschak-Mahle, nos troupes d'attaque ont fait prisonniers plusieurs soldats anglais.

DÉPÊCHES DIVERSES

Berlin, 4 août. — De la « Gazette Générale de l'Allemagne du Nord » :

« Plusieurs journaux allemands ont reproduit une information londonienne du « Nieuwe Rotterdamse Courant » disant que le ministre des finances Bonar Law, répondant à une question du député King à la Chambre des Communes, aurait déclaré que le gouvernement anglais était toujours prêt à prendre en considération toute proposition de paix sérieuse qui lui serait faite.

Nous avons reçu également une information analogue de Hollande.

Cependant, nous ne l'avons pas reproduite immédiatement parce qu'il nous apparaissait utile d'attendre que les sens exacts des paroles de M. Bonar Law nous fussent connus.

En effet, la réputation de M. Bonar Law nous autorisait à douter franchement que les paroles qu'on lui attribue eussent été prononcées par lui.

Même au cas où M. Bonar Law se serait exprimé dans les termes que lui prête le « Nieuwe Rotterdamse Courant », nous aurions le droit de trouver ses expressions très ambiguës.

Les propositions de paix dont parlait le ministre anglais sont des propositions dans le sens anglais, dont l'Allemagne et ses alliés sont encore très éloignés.

Un simple coup d'œil sur les tarifs douaniers démontre que l'Angleterre n'a en vue que la continuation de la guerre sur le terrain économique après la signature de la paix, un état de choses inadmissible pour nous et pour la classe ouvrière allemande et qui ne vise à rien moins qu'à l'étranglement de l'Allemagne.

Avant qu'il puisse être question de dispositions de paix anglaises, il faut d'abord savoir quelles sont les conditions que M. Bonar Law considère comme satisfaisantes. Il n'entre pas dans l'ordre des choses que ce soit encore nous qui adressions cette question à l'Angleterre, car les événements antérieurs ont prouvé à suffisance que toute initiative dans cette voie n'aurait pour conséquence que de rendre l'Allemagne suspecte et de raviver l'ardeur des jusqu'au-boutistes anglais.

L'état d'âme de ces gens les empêche de comprendre que les dispositions sérieuses de paix peuvent s'allier parfaitement chez un peuple à la conscience de sa puissance, comme cela s'est manifesté effectivement chez nous.

Dans le camp ennemi on nous reproche constamment l'ambiguïté de nos déclarations de paix, mais les paroles prononcées par nos hommes d'Etat au sujet de la paix sont très explicites pour tout auditeur de bon sens et nous sommes en droit d'attendre qu'on y fasse une réponse qui puisse être considérée comme satisfaisante pour nous.

Berne, 4 août. — Le procès Malvy touche à sa fin.

Le procureur général vient de prononcer son réquisitoire.

On ne peut pas dire que ce réquisitoire soit accablant pour l'accusé.

aurait mauvaise grâce à s'en plaindre attendu qu'elle n'aurait à attribuer cet état de choses qu'à sa propre attitude et ses récriminations à ce sujet ne prouvent qu'aberration, hypocrisie ou cynisme.

KEM.

Communiqués des Puissances Alliées

Dans la plaine de la Strouma inférieure, engagements entre patrouilles, qui se sont terminés en notre faveur.

Constantinople, 3 août. — Officiel :

Sur un grand nombre de points du front en Palestine, l'artillerie anglaise, dont le tir était repéré par des aviateurs, a été très active.

Dans le secteur de la côte et à l'Est du Jourdain, nous avons repoussé des détachements de reconnaissance ennemis.

Sur les autres fronts, pas d'événement important à signaler.

Constantinople, 4 août. — Officiel :

Sur le front en Palestine, l'arrière-train de nos positions a été aussi violemment bombardé hier à certains endroits; notre artillerie a énergiquement répondu à la canonnade ennemie.

Sur le front en Afrique, près de Dscheffara, à l'Est de Tripoli, un avion ennemi est tombé dans la mer. Les aviateurs ont été faits prisonniers et leur appareil est entre nos mains.

Le 7 juin, trois avions ennemis ont jeté des bombes sur Murica.

Trois torpilleurs ennemis ont bombardé la côte. Ni victimes ni dégâts.

Berlin, 4 août. — Officiel :

Sur la nouvelle ligne Aisne-Vesle, des détachements ennemis et du charroi en marche ont de nouveau offert une excellente cible à nos batteries et à nos aviateurs de chasse.

Au cours de combats entre avant-postes, nous avons fait plusieurs prisonniers.

Berlin, 4 août. — Officiel.

Ceux de nos postes qui se trouvaient encore sur la rive occidentale de l'Ancre, des deux côtés d'Albert, se sont repliés sans que l'ennemi exerçât sur eux la moindre pression et sans qu'il s'aperçût de leur mouvement.

Le radiotélégramme anglais de Horsaé, lancé le 4 août à 2 heures du matin, essaya de donner l'impression d'un succès des armées anglaises en disant que les troupes britanniques ont trouvé un grand nombre de morts dans nos tranchées abandonnées.

Cette information est aussi fantaisiste que tant d'autres nouvelles répandues par l'Entente ces derniers jours.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 5 août (3 h.).

Rien de particulier à signaler sur le front de bataille.

Nos éléments légers qui ont franchi la Vesle se sont heurtés partout à la résistance des Allemands.

Paris, 5 août (11 h.).

Sur tout le front de la Vesle, la situation reste sans changement; sur la rive Nord, des combats locaux ont eu lieu entre nos éléments légers et les postes allemands.

Journée calme partout ailleurs.

L'organe de la loi reconnaît franchement que Malvy n'est pas un traître, comme l'a prétendu Léon Daudet dans son accusation retentissante; il n'a pas trahi intentionnellement son pays et ne saurait donc être comparé de près ni de loin à Bollo ou à Duval.

Mais, si le procureur général abandonne l'accusation de trahison, il s'efforce de rendre Malvy responsable des mutineries militaires, et ainsi se pose la question de complicité.

Ces mutineries ont été la conséquence directe de la propagande pacifiste, encouragée par Malvy.

L'acte qu'il a apporté à cette propagande caractérise sa culpabilité en tant que complice.

Dans l'affaire du chèque Duval, Malvy ne saurait se disculper, et M. Mérillon constate qu'il existe une corrélation étroite entre les affaires Caillaux et Malvy.

Ce dernier ne semble avoir eu en vue que de sauver Caillaux de la situation délicate où il se débattait. Comme il est, d'autre part, incontestable que Malvy a subventionné Almaréda et son journal le « Bonnet Rouge », le procureur général estime que la complicité de l'ancien ministre est établie.

Paris, 4 août. — Aujourd'hui, à la Haute-Cour, M. Bourdillon, défenseur de M. Malvy, a exprimé son étonnement de voir son client accusé de complicité à propos d'un crime dont les auteurs sont encore inconnus.

Le défenseur a constaté ensuite que l'accusation Daudet s'écroulait et que rien ne permettait de dire que M. Malvy ait eu la moindre part dans la question de la grève.

Paris, 4 août. — Après la plaidoirie de M. Bourdillon, M. Malvy s'est levé pour affirmer solennellement qu'il avait conscience d'avoir bien servi la patrie.

Le président a prononcé la clôture des débats.

Londres, 4 août. — D'après le « British News », M. Gerson Stewart, député de Liverpool, a saisi le gouvernement britannique d'un projet de construction d'un tunnel qui reliait la côte irlandaise à la côte écossaise.

Le tunnel serait établi entre Stranraer en Ecosse et Larne en Irlande.

Zurich, 4 août. — On mande de source suédoise à « la Neue Zürcher Zeitung » :

« Des missionnaires rentrés de Chine racontent qu'une des plus terribles épidémies que le monde ait connues sévit en ce moment dans la province de Shansi.

Des milliers de personnes sont mortes après trois à cinq jours de maladie. Les écoles et les églises ont été fermées.

Le commerce et l'industrie sont dans un marasme complet.

Les malades se plaignent tout d'abord de maux de tête et de fièvre; ils sont ensuite en proie au vertige et meurent au milieu de crachements de sang.

Les médecins américains estiment qu'il s'agit de la forme la plus dangereuse de la « Mort noire », c'est-à-dire d'une espèce de peste pulmonaire.

Vingt mille personnes ont succombé en sept jours. Plusieurs centaines de milliers sont contaminées.

La panique règne en Chine, qui semble menacée dans toutes ses régions. »

La Guerre sur Mer

Ymuiden, 4 août. — Hier, au large du bateau-phare de Terschelling, un chalutier néerlandais a recueilli un aviateur canadien et quatre aviateurs anglais dont l'appareil était avarié.

Les rescapés ont été débarqués à Ymuiden.

Amsterdam, 3 août. — Le vapeur « Nieuwe Amsterdam », de la Holland-America, est parti cet après-midi vers 1 heure, de Rotterdam pour l'Amérique.

Stockholm, 4 août. — La marine marchande suédoise a perdu, pendant les quatre années de guerre, du fait des mines et des sous-marins, 168 navires jaugeant ensemble 186,500 tonnes brut.

En tout 200 hommes d'équipage ont perdu la vie sur ces navires.

NÉGOCIATIONS DE PAIX

Berlin, 3 août. — Sur invitation du gouvernement allemand, sont arrivés à Berlin des délégués des gouvernements russe et finlandais pour délibérer au sujet de la conclusion du traité de paix.

La première séance a eu lieu aujourd'hui dans la salle du Conseil fédéral, au ministère de l'Intérieur.

Le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères baron von Stumm y prononça un discours pour souligner l'importance politique des délibérations et des décisions qui seront prises.

Par le fait de la conclusion de la paix, déclara-t-il, la Finlande se trouve définitivement séparée de la Russie.

Il reste à établir entre les deux pays les relations de droit public et privé, à délimiter les frontières et à régler les questions économiques.

Ce sera la tâche des délégués.

L'orateur ajouta qu'il serait désirable qu'avec l'assentiment des deux parties un représentant du gouvernement de l'Empire assistât aux délibérations.

Au nom de la délégation finlandaise, le ministre Enckell exprima à l'Empereur et au gouvernement allemand la reconnaissance du peuple finlandais pour la part qu'ils avaient prise à la proclamation de l'indépendance de la Finlande et pour leurs efforts à conduire le peuple finlandais vers ses nouvelles destinées.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Berlin, 5 (officiel). — A la côte Ouest de l'Angleterre, dans la région à l'Ouest du canal, nous avons coulé 18.000 tonnes brut en partie dans des convois fortement gardés.

Berlin, 6. — Suivant une nouvelle de Genève au « Berliner Lokal Anzeiger », Wilson a été invité par différents parlementaires à entreprendre une tournée de propagande vers les villes américaines qui manifestent leur fatigue de la guerre, tout spécialement en participant au 1^{er} emprunt.

Suivant le « Matin », Wilson a demandé quelque temps pour réfléchir.

Rotterdam, 3 août. — Les journaux français annoncent que quelques convois d'ouvriers belges des régions non occupées viennent d'arriver à Louvain. Ils seront employés aux travaux agricoles en France.

Les journaux français laissent deviner que cette évacuation a eu lieu sous une certaine pression de l'autorité militaire.

Berlin, 5 août. — Suivant les constatations faites, l'Entente au cours des quatre années écoulées, a perdu 5,915 avions, alors que les pertes de l'Allemagne ne se montent qu'à 1,927 appareils.

Pendant l'année dernière seule, les Allemands ont abattu 3,617 avions ennemis, c'est-à-dire le double des avions de l'Entente détruits pendant les trois premières années.

Ces chiffres montrent que, en réalité, la 5^{me} arme est maître de l'air et en outre combien son importance grandit rapidement.

En ballons captifs les pertes de l'Entente se montent à 430, celles de l'Allemagne à 163 seulement.

Un Conseil de régence en Ukraine

Kiew, 4 août. — Les journaux publient une loi adoptée par le Conseil des ministres et sanctionnée par l'Hetman, instituant un Conseil de régence pour le cas de mort ou de grave maladie de l'Hetman ou de son séjour en dehors des frontières du pays.

En tel cas, la direction de l'Etat est reprise jusqu'à la fin ou au retour de l'Hetman ou l'arrivée au pouvoir d'un nouvel Hetman, par un Conseil de régence composé de trois personnes, dont le président est nommé par l'Hetman, la seconde par le Sénat et la troisième par le Conseil ministériel.

L'Agence télégraphique ukrainienne fait savoir que le ministre de l'enseignement Warsilenko vient d'être nommé président du Sénat du tribunal suprême de l'Ukraine.

Le ministre de la justice Tchubinski, le sénateur Gunkowski et le sénateur Jorcenko ont été nommés respectivement président de la Cour pénale suprême, président du Tribunal civil supérieur et président du Tribunal administratif supérieur.

Amsterdam, 3 août. — Le journal catholique démocrate « Huisgen » du 30 juillet écrit à propos du meurtre du Tsar :

« La nouvelle a pris le cœur de tout un peuple et a été une des conséquences des machinations de l'Entente et tout particulièrement de l'Angleterre, que le roi de Grande-Bretagne a approuvées.

Pendant les premières années de la guerre, les hommes d'Etat anglais étaient les autorisés russes comme leurs plus grands et leurs plus fidèles alliés.

Lorsque le colosse russe eut reçu coup sur coup, le Tsar commença à penser à la paix. Mais ceci était contraire aux vues de l'Entente qui affirme combattre le militarisme mais qui craint la paix au dessus de tout.

L'on prépara par conséquent la révolution à Saint-Petersbourg sous la direction de l'ambassadeur anglais, et le Tsar, après le début de l'émeute, fut fait prisonnier.

Il aurait suffi d'un mot du gouvernement anglais pour que le Tsar fut mis en sécurité. Mais le Tsar fut jeté par dessus bord comme un citron vidé.

Mais la bombe de la révolution explosa dans une direction tout à fait inattendue. Les chefs conclurent la paix, l'Entente soutint, par conséquent, la contre-révolution et fait répandre le bruit que le Tsar veut remonter sur le trône bien que sachant parfaitement le danger connu dès lors par toute la famille impériale.

Ensuite de ce bruit, le Tsar fut assassiné.

Si le roi d'Angleterre prend actuellement le deuil c'est un acte hypocrite.

Berlin 5 août. (Officiel). — L'exécution de nos mouvements dans le Sud de 2 août a eu lieu, au front principal comme au Sud-Ouest de Reims, après que tout ce qui eût pu être utile à l'ennemi eût été enlevé ou détruit. Tout le contenu des dépôts de munitions a été ramené à l'arrière. De même la récolte fut, en grande partie, emportée.

Le mouvement de repli des troupes qui se trouvaient dans les lignes avancées a eu lieu pendant la nuit sans qu'un seul homme ait été tué. Le matin, l'ennemi a encore copieusement bombardé la hauteur 240, à l'Ouest de Vignay, et les 60^{es} des vallées que nous avons évacuées depuis longtemps. C'est une preuve qu'il n'avait rien remarqué.

Dans l'après-midi du 2 août, ses patrouilles ont abordé prudemment les postes que nous avions laissés.

Ses colonnes de marche prirent ensuite la direction de Gemigny, de Juvry et de Gueux par Méry.

Ce fut à ce moment opportun que notre artillerie lui infligea, par son feu concentrique et destructeur, de lourdes pertes.

L'adversaire fut forcé de développer une attaque contre nos arrières-gardes. La cavalerie ennemie, qui s'avancait à l'Est de Gueux, a été dispersée. A l'aile gauche, une attaque ennemie contre les hauteurs près de Germigny a été enrayée. Grâce à l'endurance de notre observateur d'artillerie près de la ferme de Rosnay, qui a dirigé d'une façon brillante notre feu contre l'infanterie française en marche, l'ennemi a été forcé de faire demi-tour, vers le soir, devant les hauteurs près de Germigny. De même l'infanterie qui s'avancait près de Mouzon a dû reculer. Nos arrières-gardes près de Thillois ont empêché l'ennemi de franchir la route de Reims. C'est ainsi que s'est terminée, le 2 août au soir, la tentative de l'ennemi pour empêcher le mouvement de repli de nos arrières-gardes. Il a subi les plus lourdes pertes. Dans la nuit du 3 août, nos arrières-gardes se sont repliées à leur tour sans être inquiétées par l'ennemi et après avoir accompli complètement leur mission. Nos patrouilles, munies de mitrailleuses, ont encore résisté aujourd'hui matin à l'ennemi et lui ont infligé de nouvelles pertes. Cette opération a sensiblement contribué à affaiblir la force combattive de l'adversaire.

Kiev, 4 août. — Suivant les renseignements fournis par le bureau d'achat allemand à Nikolajew, l'Allemagne a déjà expédié en Ukraine par voies terrestres et maritimes 2.300 wagons de fer et de machines agricoles. Les journaux locaux annoncent qu'une commission du ministère ukrainien des voies de communication s'est rendue en Autriche pour y acheter également des machines agricoles et assurer les conditions d'achat pour l'avenir. Une nouvelle du « Golos Kiéva » dit que le gouvernement de la Crimée a commencé l'exploitation des sources de naphte près de Kertsel.

REVUE DE LA PRESSE

La question belge

De M. Georg Bernhardt, dans la « Gazette de Voos » :

— La question de savoir si l'état de guerre entre la Belgique et l'Allemagne existe virtuellement, est hors de discussion.

Par le fait même qu'un peuple prend les armes pour la défense de sa neutralité, il est en état de guerre avec l'envahisseur.

La Belgique occupée est donc un pays de conquête où l'Allemagne a le droit de faire valoir ses droits de conquérant.

L'Allemagne en aurait peut-être jugé tout autrement si la Belgique n'avait pas incorporé ses troupes dans les armées de l'Entente.

Les troupes du roi des Belges, ne peuvent pas faire la guerre hors des frontières de leur pays, et, en ce faisant, elles violent les obligations que leur impose leur neutralité.

Au point de vue du droit, la question belge est donc très compliquée.

L'évacuation de la Belgique par les armées allemandes ne résoudrait pas la question belge. Car, quelle garantie la Belgique pourrait-elle donner à l'Allemagne que les colonies allemandes seront rendues à l'Empire ?

L'Allemagne se déclarant prête à des dommages-intérêts pour la violation de la neutralité belge, la Belgique devrait de son côté dire quels dédommagements elle entend consentir pour la violation du droit en Afrique allemande.

La première condition de l'évacuation de la Belgique serait donc que l'Angleterre s'engageât à restituer ses colonies à l'Allemagne.

Malgré toutes ces considérations, la Belgique ne saurait faire l'objet de négociations générales de paix.

La conclusion de la paix entre l'Allemagne et la Belgique est une question à résoudre entre ces deux pays exclusivement.

La question de la neutralité belge, inventée par l'Angleterre dans son intérêt propre, a définitivement vécu. Il dépend de la Belgique elle-même d'obtenir la paix et les réparations auxquelles elle a droit.

Mais la Belgique constitue précisément le gage de cette paix entre les mains de l'Allemagne, qui a le droit d'exiger que la Belgique ne serve plus dans l'avenir de trépin à nos ennemis.

Le jour où la Belgique sera en mesure de fournir cette garantie et se dira prête à donner satisfaction à l'Allemagne pour la violation au Congo de l'Acte de Berlin, le gage belge pourra être dégagé des mains de l'Allemagne.

Charité bien ordonnée...

Nos bons ministres du Havre, dont le nombre a été sensiblement augmenté, n'ont pas hésité, on le sait, à porter, par un simple trait de plume, leurs appointements de 21.000 à 40.000 francs.

La vie est chère, sur les falaises de Sainte-Adresse, et les attractions de Trouville ne sont pas lointaines.

Or, avec 4.000 francs, même par le temps qui court, il y a moyen de se retourner.

Mais voici que la très catholique « Métropole » de Londres vient de jouer à nos Excellences le bon tour de publier une circulaire adressée aux magasins centraux des troupes de l'arrière dans laquelle il est dit que, par décision spéciale de M. Vandervelde, ministre du ravitaillement, MM. les ministres sont autorisés à se ravitailler aux magasins de débit, sans que les prescriptions ministérielles relatives à la limitation des quantités leur soient applicables.

Le sous-intendant de 1^{re} classe, Van Beckhoven, signataire de cette circulaire, ajoute que le ministre français des finances a donné des ordres aux autorités douanières pour que les produits destinés à MM. les ministres et à leur famille soient exemptés des droits d'entrée habituels.

Ei la circulaire ajoute en post-scriptum : — Il est bien entendu que cette autorisation ne concerne que les membres du gouvernement, à l'exclusion des fonctionnaires, quel que soit leur rang. »

Nous vivons en un temps, c'est entendu, où chacun soigne tout d'abord pour l'enfant de sa mère, mais que reste-t-il après tout de la des principes rigoristes affichés par le farouche égalitaire d'antan Emile Vandervelde, grand contempteur des « profiteurs » de la bourgeoisie ?

Le Parlement ou M. Lebeureux ?

La réunion des parlementaires belges au Havre suggère à la « Nation Belge » ces réflexions où l'on devine bien des rancœurs :

— On entend discuter tous les jours la question de savoir s'il n'eût pas mieux valu que le Parlement tout entier, Chambre et Sénat, quittât la capitale, puis le pays, devant l'invasion allemande.

Entre le oui et le non, confessions-le, nous hésitons à choisir. Une grande force, avec les parlementaires, se serait retirée de la Belgique captive. Une grande force, avec eux,

aurait émigré en Angleterre, plus probablement en France.

Ils auraient éperonné le gouvernement, réveillé les fonctionnaires, offert un recours permanent à tous les bons citoyens.

Car il y a quelque chose de pire que la tyrannie, d'ailleurs chimérique en l'occurrence, d'une assemblée parlementaire : c'est le despotisme d'hommes conduits par les circonstances à exercer le pouvoir absolu, auquel ni leur caractère ni leur éducation politique ne les ont préparés.

Contre une assemblée en délire, le lutteur, même dans le flot qui le submerge et l'entraîne, peut trouver des points d'appui. Il se débat et il se bat au grand jour.

Vis-à-vis du fonctionnaire déchaîné, omnipotent, irresponsable, toute résistance est vaine.

On succombe étranglé ou poignardé par derrière, dans le noir, sans entrevoir seulement la main, le laçot ou le fer.

Petites Chroniques

DE-CI, DE-LÀ

J'entre en un bureau de tabac pour renouveler, au prix que l'on devine, ma provision de feuilles de marronnier.

— Bonjour, Monsieur, me dit la tenancière polie.

D'ordinaire, je me borne à répondre l'indispensable « Bonjour, Madame » qui suffit à conserver ma réputation d'homme bien élevé, mais aujourd'hui je suis resté si longtemps sans cigarettes que la perspective de recommencer à me livrer à mon péché de prédilection me rend aimable plus que de coutume et j'ajoute à la formule habituelle cette phrase nécessaire :

— Il fait bien mauvais aujourd'hui, n'est-ce pas, Madame ?

Empressée de se montrer aussi sociable que moi, la brave femme laisse couler entre ses dents jaunes, dont la vue chaque fois hâtenot mon départ, cet aphorisme d'actualité :

— Que voulez-vous, Monsieur, c'est la guerre !

Je regarde du coin de l'œil, tout en m'efforçant de faire fonctionner un allumeur qui persiste, en sa qualité d'allumeur, à n'allumer point, la bouche séduisante de la boutique : la nulle ironie n'en trouble la pureté des lignes.

Alors, je réfléchis. A-t-elle voulu dire « Il pleut parce que c'est la guerre », ce qui serait idiot, ou bien est-ce une formule de résignation, équivalente à celle-ci : « Il faut tout supporter avec patience pendant la guerre » ? Ma bonne humeur et mon optimisme se rallient à cette dernière explication.

Celle-ci m'enchantant et je l'adopte d'enthousiasme comme un refrain joyeux et résigné :

— Vos cigarettes, Madame, sont bien mauvaises. — Que voulez-vous, Monsieur, c'est la guerre ! — Et elles sont, par surcroît, bien cher. — Que voulez-vous, Monsieur, etc...

Et, jonglant avec cette aubaine éphémère, je continue :

Ce morveux à barbe rousse, à la mentalité de chèvre, aux allures d'hypnotiseur de place publique, — quand il vous serre les mains, il a toujours l'air de vouloir vous consoler par anticipation d'une mort prochaine — ce jeune imbécile qui se gobe, sombrerait en temps ordinaire sous le ridicule, mais aujourd'hui on le laisse pérorer grotesquement à l'ombre de ce raté blet qui, n'ayant pas réussi là-bas, veut réussir ici, la gueule tendue pour avaler la proie qui passe...

— Que voulez-vous, Monsieur, c'est la guerre !

Et voici pour les Barons Zeep, qui nous affament :

— Que voulez-vous, Messieurs, c'est la guerre !

Mais nous n'en finissons pas...

— Chère Madame, vous avez du génie : vous avez inventé une parole dont chacun peut se servir en toute occasion : c'est la force des proverbes et des idées toutes faites, qui barrent la route aux vérités...

— Que voulez-vous, Monsieur, c'est la guerre !

P. R.

A propos du sucre.

Rappelons aux ménagères que les distributions de sucre se font régulièrement chaque mois.

Les administrations communales du pays tout entier reçoivent de l'administration centrale des sucres une quantité suffisante pour distribuer à chaque habitant une ration, qui ne peut, en tout état de cause, jamais être inférieure à 750 grammes par mois.

Les magasins communaux ne peuvent, sous aucun prétexte, se dispenser de distribuer mensuellement cette ration.

Si dans telle ou telle commune, il n'en était pas ainsi, les habitants doivent savoir qu'ils ont le droit, si pas le devoir, d'aviser l'administration centrale et de réclamer justice.

ARRÊTÉS

Avis

concernant les examens d'instituteurs prévus par l'article 24 de la loi du 15 juin 1914

Des jurys seront chargés de procéder, en août 1918, à l'examen prévu par l'article 24 de la loi du 15 juin 1914 sur l'instruction primaire.

Les jurys siégeront :

a) Pour les instituteurs et institutrices domiciliés dans la zone d'étape d'Arion, à l'école normale d'instituteurs de l'Etat à Arion.

b) Pour les instituteurs et institutrices domiciliés dans la zone d'étapes de Mons et de Tournai, à l'école normale de l'Etat, à Mons.

c) Pour les instituteurs hors de l'étape, à l'école normale d'instituteurs de l'Etat à Nivelles.

d) Pour les institutrices hors de l'étape, à l'école normale d'institutrices de l'Etat à Liège.

Les personnes qui désirent se présenter à l'examen doivent être âgées de 19 ans au moins à la date du 31 décembre 1918; aucune dispensation d'âge ne peut être accordée.

Elles adresseront, avant le 20 juillet 1918, leur demande sur papier libre à M. le Verwaltungschef, à Namur, rue du Luxembourg, n° 1, en se conformant au modèle ci-dessous.

Cette-ci doit être accompagnée :

1. D'un extrait de l'acte de naissance du candidat.

2. D'un certificat de moralité et de bonne conduite délivré par l'administration de la commune où le candidat est domicilié.

3. D'un certificat médical constatant que le candidat n'est atteint d'aucune infirmité de nature à affaiblir l'autorité que doit avoir un instituteur sur ses élèves.

4. D'une déclaration indiquant les certificats et diplômes dont le candidat est déjà porteur, avec l'indication de l'établissement où ils ont été délivrés.

N. B. — L'extrait de l'acte de naissance et le certificat de moralité doivent être produits sur timbre, en conformité des prescriptions du Code du timbre, du 25 mars 1891.

Les aspirants seront convoqués en temps utile par les soins du président du jury.

Namur, le 21 juin 1918.

Der Verwaltungschef für Wallonien, HANIEL.

— Modèle de la demande d'inscription pour l'examen d'instituteur ou d'institutrice :
Le (a) soussigné (e) (nom, prénoms, profession) domicilié (e) à ... n° ... province de ... déclare vouloir se faire inscrire sur la liste des personnes qui subiront, en 1918, l'examen d'instituteur prévu par l'article 24 de la loi du 15 juin 1914.
(Date) (Signature).

Avis

concernant les examens d'instituteurs prévus par l'article 24 de la loi du 15 juin 1914.

L'avis du 21 juin 1918 C. W. III 5777 (Bull. off. des l. et arr. pour la Wallonie N. 52 du 25 juin 1918) est modifié dans ce sens que les demandes d'inscription pour le jury central (art. 24) peuvent être adressées à M. le Verwaltungschef, à Namur, rue du Luxembourg, 1, jusqu'au 10 août 1918.

Namur, le 29 juillet 1918.

Der Verwaltungschef für Wallonien, I. V., SCHMITTMANN.

Avis

Par arrêté de Son Excellence M. le Gouverneur général, les fonctionnaires et agents suivants ont été nommés ou promus aux ministères wallons :

I. — Ministère des Sciences et des Arts.

1. Chef de division, M. Ramelot, Charles-Désiré.

2. Chef de bureau, M. L'Hoir, Robert.

3. Sous-chef de bureau, M. Erion, Emile.

4. » M. Pauquet, François.

5. » M. Gilson, Georges.

6. » M. Warnier, André.

7. » M. Maquestiau, Fernand.

8. » M. Debry-Dubois, Albert.

9. » M. Roussaux, René.

10. » M. Rainier, Pierre.

11. » M. Figeys, Honoré-Raymond.

12. » M. Adam, Marcel.

13. » M. Mercier, Achille.

14. » M. Charlier, Fernand.

15. » M. Dehaie, Joseph.

16. » M. Bertrand, Josephine.

17. » Mlle Lefèvre, Julia.

18. » Mlle L'Hoir, née Ledoux, Marie.

19. » Mlle Maes, Anna.

20. » Mlle Maes, Anna.

II. — Ministère de l'Industrie et du Travail.

1. Chef de bureau, M. Peltzer, Emile.

2. Rédacteur de 2^e classe, M. Thiry, Léon.

3. Commis-chef, M. Liénart, Raoul.

4. Commis de 1^{re} classe, M. Destrait, Léopold.

5. » M. Péture, Jules.

6. » M. Mathieu, Arthur.

7. » 2^e classe, M. Gérard, René.

8. » M. Lafontaine, Georges.

9. » M. Foucher, Arthur.

10. » M. Mélon, Marthe.

11. » M. Lorent, Gustave.

III. — Ministère de l'Intérieur.

1. Sous-chef de bureau, M. Duquenois, Joseph.

2. Commis-expéditionnaire, M. Beaufays, Camille.

IV. — Ministère de la Justice.

1. Directeur, M. Dr. Moulins, Georges.

2. Chef de bureau, M. Vandervelde, A.

3. Commis de 1^{re} classe, M. Gailly, Edouard.

4. Commis de 2^e classe, M. Bousseau, Vital.

5. » M. Thiry, Georges.

6. » Mlle Gailly, Amélie.

7. Commis-expéditionnaire, Fievet, Anna.

8. Huissier de salle, M. Henaut, Jules.

V. — Ministère d'Agriculture et des Travaux Publics.

1. Ingénieur de 3^e classe à titre provisoire, M. Collignon, Joseph.

2. Sous-chef de bureau, M. D'Argent, Nestor.

3. » M. Gaertner, Jean.

4. Commis de 2^e classe, M. Erion, Louis.

5. » M. Gilson, Ovide.

6. » M. Lejuste, Alexandre.

7. Commis de 3^e classe, M. Waltens, Robert.

8. Commis adjoint, M. Lippert, Lucien.

9. Dactylographe, Mlle de Winter, Marguerite.

10. » Mlle Place, Mélanie.

11. » Mlle Guelton, Gabrielle.

12. Huissier, M. Linhet, Alfred.

Namur, le 30 juillet 1918.

Der Verwaltungschef für Wallonien, HANIEL.

NÉCROLOGIE

Monsieur et Madame Emile Weil et leurs enfants remercient leurs amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été prodiguées à l'occasion de la mort de leur cher et regretté fils et frère Georges.

Chronique Locale et Provinciale

Il a été infligé une amende de 600 Mark à la commune de Oisy parce que l'on a endommagé la tombe d'un soldat allemand au cimetière local.

Ecole Primaire Supérieure. — 3, rue Basse-Marcelle, 3, Namur.

Dimanche matin, a eu lieu l'inauguration de l'exposition des travaux des élèves de l'Ecole primaire supérieure.

Au moment de notre arrivée à l'établissement de la rue Basse-Marcelle, un nombreux public se pressait dans les deux salles où les zélés professeurs ont rassemblé les cahiers, les dessins et les travaux pratiques exécutés par leurs élèves au cours de l'année scolaire qui vient de prendre fin.

Nous avons examiné avec le plus vif intérêt les œuvres multiples qui toutes témoignent de la valeur de l'enseignement de notre 4^e degré technique, de l'intelligence, du dévouement des professeurs, de l'activité et de l'émulation des jeunes gens qui suivent les cours de cette si intéressante et si utile institution.

L'administration communale avait tenu à profiter de la 1^{re} journée d'exposition pour remettre solennellement aux lauréats de l'examen de sortie, les diplômes que ceux-ci ont conquis après un travail assidu de 3 années d'études, devant un jury excellent composé :

Le bourgmestre présidait la cérémonie, assisté de MM. Delonnoy et Ronvaux, échevins, Attout, Falmagne, Gris, Houdret, Lemaitre, Saintraint et Wodon, conseillers communaux, des membres du jury et du personnel de l'Ecole.

M. Procès regrette que ne permettant pas de donner à cette cérémonie tout l'éclat qu'elle devrait comporter.

et de remplir ainsi vis-à-vis de la Société le rôle que celle-ci en attend.

Il engage les élèves qui suivent les cours des deux premières années à terminer leurs études à l'Ecole du degré et invite les nombreuses personnes qui l'écoutent à examiner, avec la plus grande attention, après la remise des diplômes, la belle, la remarquable exposition qui vient de s'ouvrir.

Les lauréats de l'examen de sortie passent ensuite devant le bureau et reçoivent des mains du bourgmestre le diplôme, gage de leur assiduité, de leur travail, de leur énergie.

Section Commerciale :
Hautecourt, Raymond, la plus grande distinction ; Kengen, Louis, la plus grande distinction ; Trousse, Arthur, satisfaction.

Section Technique :
Douxéls, François, la grande distinction ; Wergite, Ernest, distinction ; Marguerite, Ernest, satisfaction ; Lefèvre, Emile, satisfaction ; André, Edouard, satisfaction ; Jacques, Louis, satisfaction.

Le jury était composé de MM. Detombay et Gris, conseillers communaux ; Anciaux, industriel ; Jeunehomme et Nonnon, ingénieurs ; Pétry, directeur de l'Ecole.

Au Namur-Palace.

Le Namur-Palace donne cette semaine comme film de résistance un drame moyennégeois, coloré, mouvementé et intéressant par la reconstitution historique, intitulé : « Le Miracle ». Ce film est accompagné d'un drame, d'un documentaire et d'une charmante pièce et spirituelle comédie.

Parmi les attractions, l'Evadé présente un travail original, amusant et déconcertant. Il est impossible de tenir cet homme enfermé. On l'enferme solidement dans une caisse : il en sort, en dépit de tous obstacles, on le ligotte, il se délivre en dépit de tous liens. C'est extrêmement curieux de le voir !

Le travail accompli par les Dorias est passionnant. Ce travail qui exige une force et une adresse extraordinaires s'opère sur une échelle perpendiculaire au sol. C'est tout un travail de vigueur et de résistance, dangereux même, car l'échelle est placée sur un trapèze et la femme soutient tout l'équilibre pendant que l'homme travaille.

Comme toujours, M. Procès conduit énergiquement son excellent orchestre que nous avons spécialement remarqué dans les « Dragons de Villars », « Grotte-Girola » et le « Zardas n° 2 ».

Au Royal Music-Hall.

Le Royal continue la série de films à grand spectacle dont il a la propriété exclusive et qui constitue des premières représentations en Belgique par un drame nouveau en 4 parties « Rose du Désert », joué dans le rôle de vedette par Asta Nielsen.

Ce film, riche en mouvement, en clarté et en décors, est digne de la série des films de résistance donnés jusqu'ici par le Royal. L'intérêt est passionnant. Il est bien encadré d'autres films comiques et documentaires.

Le programme attractions nous vaut d'entendre un bon ténor M. Brassini et un excellent comique grime l'amusant Zigomar.

L'orchestre qui reste bon à très bien rendu une délicieuse fantaisie sur « Madame Butterfly », de Puccini.

Prochainement, du 9 au 15 août, « La Rue Noire », grand drame moral et scientifique, joué par Madame Inghofer.

En dehors du côté scientifique qui, à lui seul, serait déjà un grand succès, ce film nous offre un drame des plus intéressants.

Le spectateur, à travers mille péripéties poignantes, va assister à la grande lutte et au triomphe final de la science.

Souvent il a pu entendre parler de bacilles et microbes mais ne sait pas ce que cela peut être ; il en verra, il verra la bacille de Koch (Tuberculose), mieux qu'il ne saurait l'apercevoir sous le champ d'un microscope.

Il verra le laboratoire de bactériologie et de physiologie où le savant, au milieu des bouillons de culture, prépare ses armes.

Il verra comment la science a vaincu le mal. Nous sommes persuadés que ce film sera accueilli avec plaisir par le public car combien sont nombreux ceux qui meurent de cette terrible maladie : La Tuberculose.

Mais à côté du mal, il y a heureusement le remède et à ceux qui ne sont atteints il donnera l'espoir d'une prochaine guérison s'ils veulent suivre les bons conseils et avis que leur inspire ce film.

La portée morale de ce drame est énorme et démontre une fois de plus les ravages que peut porter le plus terrible de nos fléaux l'« Alcoolisme ». Ce film a reçu l'approbation de nombreuses sociétés scientifiques et médicales; nous pensons que le public sera également de cet avis.

Petites Consultations

Sous cette rubrique nous répondons — dans la mesure du possible — aux questions que l'on voudra bien nous poser.

Ce sera, si l'on veut, la « Boîte aux lettres » de l'« Echo » dont tous nos amis pourront user et même abusar.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les fils des cultivateurs

La nécessité d'une solide instruction technique n'est plus niable pour ceux qui veulent aujourd'hui cultiver et élever selon toutes les règles.

D'autre part, tout le monde sera d'accord pour dire qu'il y a lieu de réformer la mentalité et de donner une autre éducation aux futurs fermiers.

C'est à ce titre que nous nous permettons de recommander aux intéressés l'examen d'une brochure sur l'Ecole provinciale de Culture et d'Elevage d'Ath, éditée par l'Inspection de l'Enseignement agricole.

Les parents y trouveront tous les renseignements nécessaires et des arguments qui nous paraissent décisifs pour la détermination à prendre.

Disons seulement que les élèves sont admis à partir de 14 ans; il y en a aussi de plus âgés, de 17, 18 ans et plus. Ils doivent connaître convenablement l'orthographe, la